

Afssaps
CEIP
**(Centres d'Evaluation et d'Information sur la
Pharmacodépendance)**

ASOS
(Antalgiques Stupéfiants et Ordonnances Sécurisées)

RESULTATS DE L'ENQUETE 2009
et
Résumé des résultats des enquêtes ASOS 2007 – 2009

L'enquête ASOS

Les objectifs de l'enquête ASOS (Antalgiques Stupéfiants - Ordonnances Sécurisées) sont de recueillir les opinions de pharmaciens, mais aussi de décrire la population traitée par antalgiques stupéfiants, leurs modalités d'utilisation, d'évaluer le respect des règles de prescription et de suivre l'évolution de ces données depuis 2001. Cette enquête transversale est menée chaque année pendant une semaine auprès de 1 500 pharmacies tirées au sort avec une stratification par département.

En plus d'un questionnaire recueillant son opinion, le pharmacien remplit un questionnaire spécifique pour chaque présentation d'ordonnance comportant un antalgique stupéfiant ou la buprénorphine indiquée dans la douleur (Temgésic®) au cours de la semaine d'étude.

Réalisée par le réseau des Centres d'Evaluation et d'Information sur la Pharmacodépendance (CEIP), elle est coordonnée par le CEIP de Bordeaux.

Résultats

En 2009, pour cette neuvième édition, 269 pharmacies (sur 1500 tirées au sort) ont participé à l'étude ASOS en France métropolitaine, soit un taux moyen de participation de 17,9% versus 19,3% l'année précédente ; 586 sujets ont été inclus. Le nombre moyen de malades était de 2,18 par pharmacie et par semaine.

L'âge moyen des patients était de 65 ans ; 36,0% avaient plus de 75 ans. Ces patients étaient majoritairement des femmes (62,8%).

Dans la grande majorité des cas (85,0%), le prescripteur était un médecin libéral et dans 15% des cas un médecin hospitalier. Le prescripteur était un médecin généraliste dans 83,9% des cas et un spécialiste dans 16,1% des cas. Les oncologues et rhumatologues représentaient 56 % des spécialistes.

La conformité aux règles de prescription des stupéfiants s'est améliorée et se stabilise par rapport aux années antérieures à 2008 avec notamment l'emploi quasi systématique d'ordonnances sécurisées (94,3% des ordonnances), une diminution progressive de la rédaction de la posologie en chiffres (15,1%), une stabilisation du remplissage du carré de sécurité (80,3%) mais aussi une augmentation du nombre d'ordonnances avec un faible espace entre la dernière ligne de prescription et la signature du praticien.

Les antalgiques les plus prescrits sont toujours le Durogésic® et ses génériques (37,1%), le Skénan® (22,6%), l'Actiskénan® (16,8%) et l'Oxycontin® (7,4%). En regroupant par substance active toutes formes et voies d'administration confondues, la morphine est l'antalgique stupéfiant le plus prescrit (44,5%) devant le fentanyl (41,2%).

Dans 45,2% des cas, les antalgiques étaient prescrits depuis au moins 6 mois. Il s'agissait d'un nouveau traitement dans 29% des cas.

La proportion des indications rhumatologiques augmente (40%) et dépasse pour la première fois en 2009 les indications oncologiques (32%).

Les antalgiques stupéfiants étaient le plus fréquemment prescrits pour des douleurs chroniques (66,1%), moins souvent pour des épisodes douloureux aigus (31,2%), (dans 2,7% des cas, les 2 « cases » étaient cochées).

La douleur est déclarée calmée chez 73,6 % des patients.

Enfin, 7 patients ont eu une prescription d'antalgique stupéfiant ou apparenté comme traitement de substitution aux opiacés (hors AMM). Ils représentaient 1,2% des sujets inclus. Les médicaments prescrits sont le sulfate de morphine (4 cas), la buprénorphine (1 cas), la morphine injectable (1 cas) et le fentanyl (1 cas).

Le tableau présenté en fin de document résume l'ensemble des données recueillies depuis 2007.

Conclusion

L'analyse de ces résultats montre peu de changements par rapport aux enquêtes précédentes mais certaines données sont importantes à préciser :

- la prépondérance des prescriptions de médicaments à base de fentanyl ou de morphine ;

- la diminution régulière de la prescription dans le traitement des douleurs cancéreuses en 2008 (diminution du nombre de prescriptions pour indication cancérologique par pharmacie et par semaine), avec l'augmentation de douleurs chroniques rhumatologiques ;
- le faible nombre de prescription pour les nouvelles spécialités ;
- la diversification des opiacés utilisés comme traitement de substitution

Le réseau des CEIP et l'Afssaps remercient très chaleureusement tous les pharmaciens qui ont participé à cette enquête.

opinion des pharmaciens	2007*	2008*	2009
nb pharmacies ayant participé : n (%)	326 (21.7%)	293 (19.5%)	269 (18,0)
meilleure prise en charge douleur aujourd'hui : (%)			

délivrance d'AS	2007	2008	2009
pas de délivrance dans la semaine (%)	15,3	10,9	15,6
nb sujets inclus	713	693	586
nb moy /semaine/pharmacie	2,19	2,37	2,18
âge moyen (médiane, extrêmes)	64,2 (65 ; 6-98)	65 (66 ; 10-105)	65,0 (67 ; 16-102)
sexe (%)	H 41,5 ; 58,5	H 42,3 ; 57,7	H 37,2 ; F 62,8
prescripteurs libéraux (%)	83,1	83,5	85,0
MG (%)	86	84,5	83,9
non-conformité (%) :			
pas d'ordonnance sécurisée	5,1	5,5	5,7
posologie en chiffres	15,6	15,2	15,1
carré sécurité non rempli	17,3	17,3	19,5
espace dernière ligne/signature	15,4	17,5	28,5
spécialités les plus prescrites (%)	Durogésic® 41,3 Skénan® 29,6 Actiskénan® 12,2 Oxycontin® 5,8	Durogésic® 36,5 Skénan® 25,7 Actiskénan® 19,6 Oxycontin® 5,9	Durogésic® 37,1 Skénan® 22,6 Actiskénan® 16,8 Oxycontin® 7,4
nouveaux traitements (%)	19,8	33	28,8
douleur calmée (%)	74,9	80,8	73,6
ancienneté ttt ≥ 6 mois (%)	44,8	40	45,2

* le nombre de pharmacies sollicitées est passé de 500 à 1500 à partir de 2007